



Avis sur le Bilan Social 2010 de l'UES Crédit Agricole S.A
Avis sur le rapport sur l'emploi 2010
Avis sur le rapport temps partiel 2010
Avis sur le rapport égalité professionnelle 2010

Les effectifs payés fin d'année 2010 sont de 3284 contre 3221 à fin 2009 soit une hausse de 63 salariés (environ +2%) principalement localisés sur Crédit Agricole SA (Directions Finances Groupe et Directions des Risques Groupe). 65 % des effectifs sont affectés à Crédit Agricole S.A. siège, tandis que 19% travaillent dans les entités de l'UES et 16 % dans les filiales du groupe hors UES. La part des cadres progresse de 85,3% à 86,6 %.

L'âge moyen des effectifs reste stable à 46 ans et 11 mois et l'ancienneté moyenne est de 18 ans et 1 mois, en régression de 1 mois par rapport à l'année précédente.

274 entrées de salariés en CDI ont été enregistrées pendant l'année, dont 119 par mobilité interne et 155 par recrutement externe. 226 départs ont été constatés sur la même période dont 80 pour des mobilités Groupe.

Le quart des effectifs est âgé de plus de 55 ans (825 salariés) et 9,5% travaillent à temps partiel (315 salariés). Ce dernier concerne majoritairement les femmes (289 / 26).

Hors motif « absence pour maternité », le taux d'absentéisme global (2,4%) diminue de 0,1 % d'une année sur l'autre.

En 2010, le nombre de nos collègues handicapés diminue de 17 % par rapport à l'année dernière (65 contre 78). Le Comité d'Entreprise souhaite que Crédit Agricole SA montre l'exemple à l'ensemble du Groupe et respecte les objectifs nationaux.

HPH

Le Comité d'Entreprise note la forte progression des salariés en alternance, 93 contre 57 l'année précédente.

La rémunération moyenne annuelle globale par salarié s'établit à 74 K€. A cela s'ajoute, la rémunération collective versée en 2010 qui s'élève à 25 M€, soit un montant moyen par salarié de 7,6 K€.

8,1 M€ ont été consacrés à la formation avec un taux de formation de 72 % du personnel. Le bilan formation sera analysé plus en détail lors d'une prochaine commission emploi formation en avril.

Concernant l'égalité professionnelle, le pourcentage de femmes dans l'effectif total est stable à 49 % et représente 45 % du personnel en statut cadre. L'écart H/F sur la rémunération moyenne de base est de 27 % (iso 2009) au profit des hommes, par contre le taux de promotion est plus favorable aux femmes (6,8% contre 6,3%) bien qu'en baisse par rapport à l'année dernière (7,3% / 6,4%).

Le nombre de femmes à des postes de direction est bien inférieur à celui des hommes. Celles qui occupent des postes classés L et K ne représentent qu'un tiers de ces catégories.

CADRES	F	H	TOTAL	F	H
L	116	311	427	27%	73%
K	252	401	653	39%	61%
J	298	424	722	41%	59%

A noter, en 2010 il n'y a plus de femme au Comex

En outre, sur la quasi-totalité des classifications, la rémunération moyenne de l'ensemble des femmes est légèrement inférieure à celle de l'ensemble des hommes (de l'ordre de 1 à 4 %, sauf classe L à - 14 %). Par contre le phénomène est inversé chez les techniciens : les classifications F et G sont plus favorables aux femmes.

CADRES	F	H	Ecart	%
L	8383	9722	-1339	-14%
K	5722	5851	-129	-2%
J	4542	4716	-174	-4%
I	3689	3847	-158	-4%
H	3319	3340	-21	-1%

TECHNICIENS	F	H	Ecart	%
G	2902	2882	20	1%
F	2731	2614	117	4%
E	2252	2728	-476	-17%
BCD	2240			

JPH

On notera la difficulté d'analyser la catégorie L qui regroupe une population disparate ayant des salaires allant de 1 à 20. Le Comité d'Entreprise demande que cette catégorie soit désormais décomposée dans un souci de clarté.

Concernant la hiérarchie des rémunérations le Comité d'Entreprise s'étonne du montant global des 10 rémunérations les plus élevés, versé en 2010 (14 M€ contre 8,3 M€ en 2009) soit + 70%, correspondant pour partie à des indemnités de départ. Par contre elle se félicite de la baisse des cotisations de retraite chapeau, qui passe de 59 M€ en 2009 à 25 M€ en 2010 (-58 %).

En résumé Le Comité d'Entreprise note qu'il reste des axes de progrès significatifs à faire en matière de recrutement de salariés handicapés et d'égalité professionnelle (hommes / femmes) tant en matière de recrutement (dans les catégories J, K, L) que de rémunérations. Par ailleurs, Le Comité d'Entreprise demande que les résultats des audits et autres enquêtes sur le stress dans l'entreprise en 2010, lui soient communiqués, afin qu'il puisse les analyser et rendre un avis circonstancié.

Bilan Social 2010 de l'UES Crédit Agricole S.A : Avis Réservé
Rapport sur l'emploi 2010 : Avis Réservé
Rapport temps partiel 2010 : Avis Réservé
Rapport égalité professionnelle 2010 : Avis Réservé

Réunion du Comité d'Entreprise du 25 mars 2011

Jean Pierre HILLERET - Secrétaire du Comité d'Entreprise
de l'UES Crédit Agricole S.A.



Favorable	:	7
Abstention	:	0
Contre	:	3